PRESISENCE DU CONSBIL DES Oministres

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DES MINIJERES -----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO. Travail- Démocratie- Paix

Nº 78/1179 DU 9 MARS 1978 DECRET

PORTANT NOMINATION DE MONSIBER KONTA Simon, Administrateur des SAF de 6ème échelon, en qualité de Directeur des Affaires Administratives et Planification au Secrétariat Général aux Affaires Etrangères.-

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNAMENT, MINISTRE DU PLAN.

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977; Vu m'acte nº 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du

Comité hilitaire du Parti et fixant ses attributions : Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination

des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu l'ordonnance nº 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo :

Vu le décret nº 78/148 du 1º/3/1978 fixant les attributions et réorganisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa révaior nion du 20 Novembre 1977 ;

DECRETE:

Article 1er. - Monsieur KONTA Simon; Administrateur des SA F de 6ème échelon précédemment Directeur de la Coopération aux Affaires Etrangères est nommé Directeur des Affaires Administratives et Planication au Secrétariat Général aux Affaires Etrangères.

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions artérieures contraires.

Article 3.- Le Présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enrégistré, publié au Jour nal Officiel de la République Populaire du Congo et communique par tout où besoin sera./.-

à Brazzavil

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la Justice. Garde des Sceaux.

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Henri L O P